



**LIGUE  
HAUTS  
DE FRANCE**

## **PROGRAMME CLUB FORMATEUR**

Saison 2023-2024

Sommaire :

- Les principes
- Aides à l'entraînement de l'enfant référencé
- Repères Niveaux 5-10 ans
- Repères de classements garçons 8-12 ans
- Repères de classements filles 8-12 ans
- Plan de formation 5-8 ans
- Plan de formation 9-10 ans
- Autorisations de jouer en catégorie supérieure
- Pyramide de labellisation et profils des clubs
- Aides financières à l'entraînement du joueur
- Modalités de structuration et progression des clubs
- Objectifs de labellisation par département



# 1 Programme « Clubs Formateurs » : les principes (1/2)

---

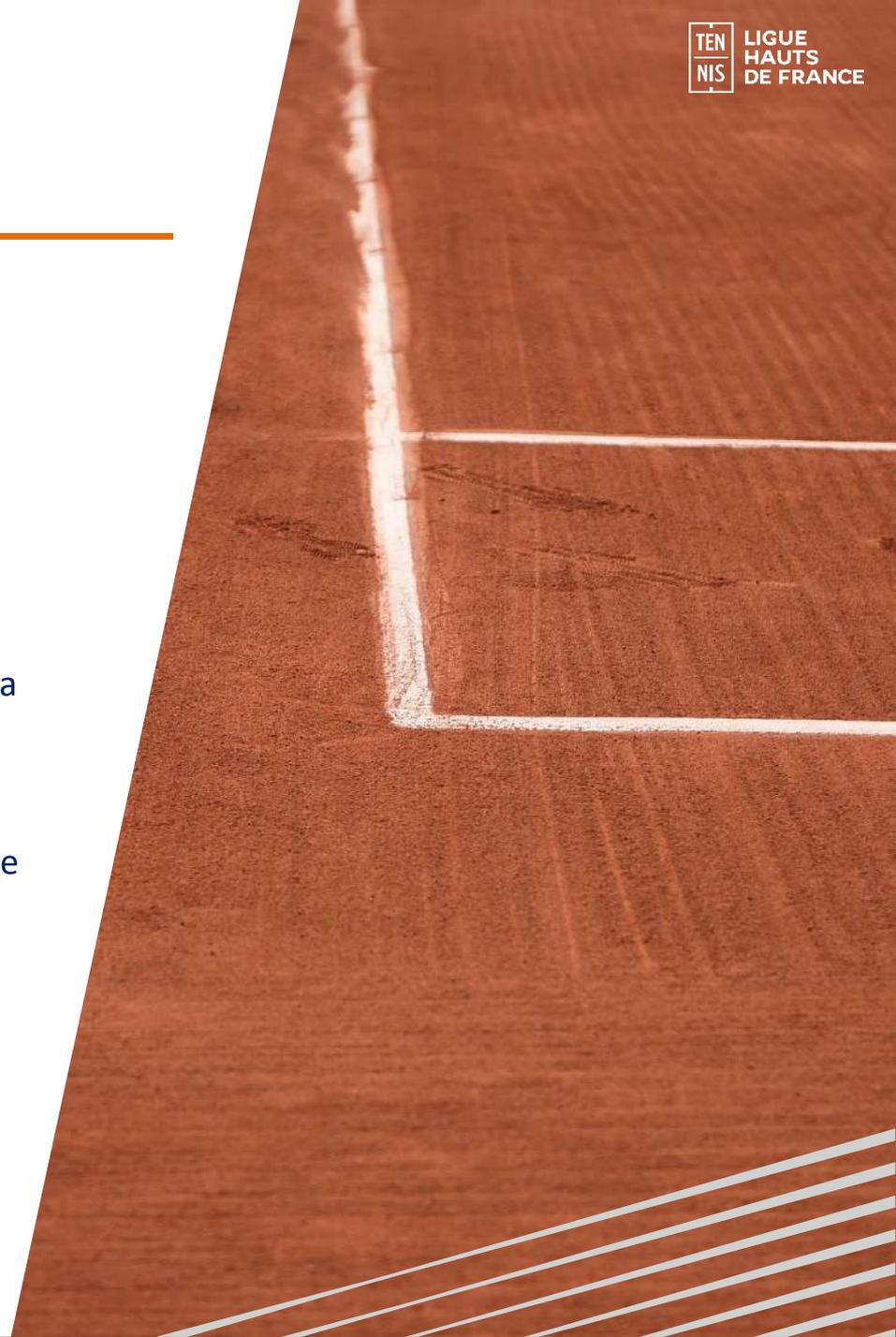
- ❑ **Définition** : « Un club peut intégrer le programme à partir du moment où il repère, forme et accompagne au moins un jeune de niveau départemental, interrégional, national **entre 5 et 10 ans (boursier)** ».
  
- ❑ Il prend en compte les jeunes de **5 ans** (2019) à **10 ans** (2014) pour l'année sportive 2023-2024.
  
- ❑ Il prend en compte le **niveau de jeu** des joueurs.
  
- ❑ **3 repères de niveaux** sont identifiés :
  - **Départemental** chez les **5-6 ans** (2019-2018).
  - **Régional et inter-régional** chez les **7- 8 ans** (2017-2016)
  - **Inter-régional et national** à **9 et 10 ans** (2015-2014)

Ces détections sont validées par les Conseillers Sportifs Territoriaux (CST) chez les U7 dans chaque département.

## Programme « Clubs Formateurs » : les principes (2/2)

---

- ❑ Le dispositif est accessible à **tous les clubs et à tous les enseignants** dans les 5 départements des Hauts-de-France.
- ❑ Il **accompagne** et **encourage** le travail de formation des clubs
- ❑ Il tend à **renforcer les liens**, la communication entre la Fédération, la Ligue, les Comités et les Clubs.
- ❑ Les notions d'**investissement**, d'**efficacité** et de **valorisation** des clubs sont au cœur de notre politique sportive régionale.



## Aides à l'entraînement de l'enfant référencé l'accompagnement Ligue

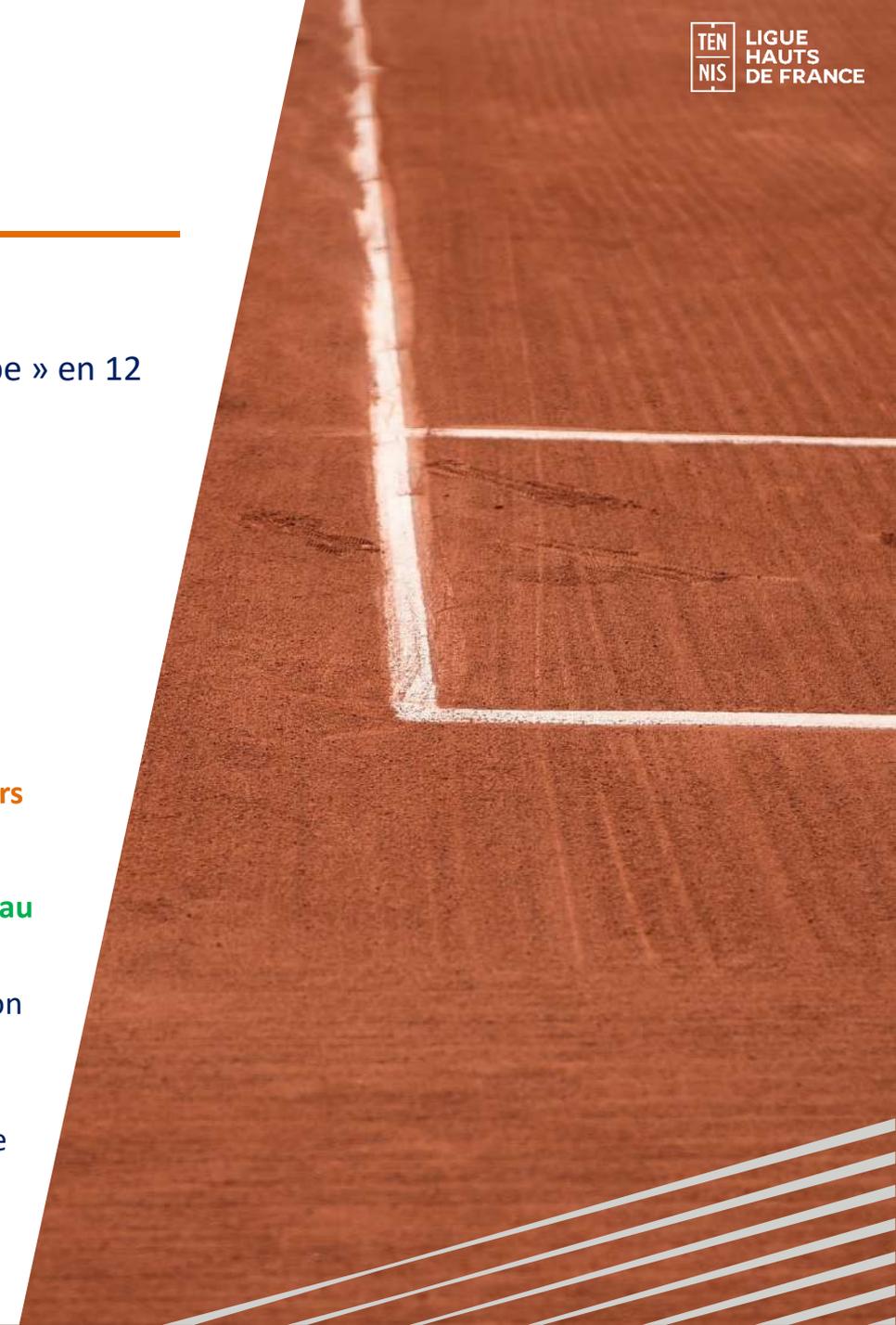
---

- ❑ **Cycle d'entraînements individuels hebdomadaires** (bourse individuelle prise en charge par la Ligue) en club durant la saison sportive (selon les catégories) par l'enseignant référent de club.
- ❑ **Possibilité d'entraînements hebdomadaires décentralisés** durant la période scolaire dans les départements (encadrement ETR ou enseignants « de secteur »).
- ❑ **Rassemblements et/ou stages** (Ligue ou Comité) pendant les vacances scolaires ou les week-ends (encadrement ETR ou vacataires).
- ❑ En fonction du niveau, **possibilité d'être accompagné sur des tournois** inter-régionaux ou nationaux par l'ETR.

## Repères Niveaux 5-10 ans : à retenir

---

- ❑ Niveau de jeu à Auray (tournoi « n°1 » « Tennis Europe » en 12 ans) → niveau de jeu en 12 ans :
  - 0 / -2/6 chez les filles
  - 4/6 - 3/6 chez les garçons
  
- ❑ Objectifs « hauts » de niveau de jeu dans la saison :
  - à 5 ans (2019) = **niveau rouge**
  - à 6 ans (2018) = **niveau rouge** / **niveau orange en cours**
  - à 7 ans (2017) = **niveau orange +**
  - à 8 ans (2016) = **niveau orange ++** / approche du **niveau vert** en cours de saison
  - **Cat. 9 ans (2015)** = **niveau vert** maîtrisé en compétition nationale (30/2-30/1) / approche du **niveau jaune** (entraînement et compétition locale)
  - **Catégorie 10 ans (2014)** = **niveau jaune** (cf. repères de classements ci-après)



## Repères de classements (septembre 2023) : garçons 8-12 ans

### HDF - Septembre 2023 (début de saison 2024)

	Repères niveau national	Repères niveau régional	Repères niveau départem.
8 ans (2016)	30/3	30/4	NC ORANGE
9 ans (2015)	30	30/2	30/3
10 ans (2014)	15/3 – 15/4 – 15/5	30-30/1	30/2-30/3
	Repères niveau national	Repères niveau régional	Repères niveau départem.
11 ans (2013)	15/1 – 15/2	15/3-15/4	15/5-30
12 ans (2012)	5/6 - 15-15/1	15/2 – 15/3	15/4

## Repères de classements (septembre 2023) : filles 8-12 ans

### HDF - Septembre 2023 (début de saison 2024)

	Repères niveau national	Repères niveau régional	Repères niveau départem.
8 ans (2016)	30/2- 30/3	30/4 30/5 40	ORANGE
9 ans (2015)	30 - 30/1 – 30/2	30/3	30/4
10 ans (2014)	15/4- 15/5	30-30/1	30/2
	Repères niveau national	Repères niveau régional	Repères niveau départem.
11 ans (2013)	15/1 – 15/2	15/3-15/4	15/5-30
12 ans (2012)	5/6 - 15-15/1	15/2 – 15/3	15/4

# 7 Plan de formation des 5-8 ans : préconisations / volumes hebdomadaires

Âge	Collectifs club / CD / Ligue	Leçons indiv. Ligue	Leçons indiv. Club / parents	Collectif physique ou séance avec motricité (P.P intégrée)	Autre(s) sport(s) en famille (APC)	Jeu libre	Rassemblements et stages	Volume hebdo.
<b>5 ans</b> (2019)	2 séances / sem (4 à 6 enfants)	Cycle de 10h 20 séances de 30 min				Avec les parents	Comité	2-3 h (séquences courtes)
<b>6 ans</b> (2018)	2 à 3 séances / sem (4 à 6 enfants)	Cycle de 10 à 20 séances (45min)	Cycle de 5h mini (10x30')	oui	oui	oui	Comité et Ligue	3/5 h
<b>7 ans</b> (2017)	3 séances / sem (2 à 4 enfants)	Cycle de 20 séances (de 45 min à 1h)	Cycle de 5 à 10 séances	oui	oui	oui	Comité et Ligue	3/5 h
<b>8 ans</b> (2016)	3 à 4 séances / sem (2 à 4 enfants)	Cycle de 20 à 30 séances /an	Cycle de 20 séances	oui	oui	oui	Comité et Ligue	6/8 h

# Plan de formation des 9-10 ans (11-12 indicatif) : préconisations / volumes hebdomadaires

## Filière « haut niveau »

Âge	Collectifs club / CD/Ligue	Leçons indiv. Ligue	Leçons indiv. Club / parents	Collectif physique ou séance avec motricité (P.P intégrée)	Autre(s) sport(s) en famille (APC)	Jeu libre	Volume hebdo.
<b>9 ans</b> (2015)	3 à 4 séances / sem (PP intégrée)	30 à 60 séances	Cycle de 20h minimum	oui	oui	oui	8h/12h avec AP
<b>10 ans</b> (2014)	4 à 5 séances / sem (PP intégrée)	30 à 60 séances	Cycle de 20h minimum	oui	oui	oui	
<b>11 ans</b> (2013)	5h à 7h en collectif, 3h à 4h indiv. (PP intégrée)		oui	oui	oui	oui	8h à 10h tennis 4h physique
<b>12 ans</b> (2012)	8h en collectif, 3h à 4h indiv. (PP intégrée)		oui	oui	oui	oui	8h à 12h tennis 5h physique

# Autorisation de jouer en catégorie supérieure : tableau de synthèse

## AUTORISATIONS DE JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE FILLES ET GARCONS

CAT. SOUHAITÉE 	10 ans et moins	12 ans et moins	14 ans et moins	16 ans et moins	18 ans et moins	Seniors
CAT. INITIALE 						
• 6 et 7 ans orange	MEDR CTR/DTN					
• 6 et 7 ans orange	MEDR CTR/DTN					
• 7 ans	MEDR / CTR DTN 30/3					
• 8 ans orange						
• 8 ans vert			30/3			
• 9 ans vert			30/3			
• 10 ans vert			30/3		30/3	
• 11 ans						
• 12 ans						
• 13 ans et +						

## DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES FILLES 9 ET 10 ANS NIVEAU NATIONAL APRES ACCORD MEDR ET CTCR

• 9 ans filles		30/3 MEDR/CTR certificat médical daté de moins d'un an délivré par un médecin du sport				
• 10 ans filles		30/3 MEDR/CTR - certificat médical daté de moins d'un an délivré par un médecin du sport				

# 10 Autorisations spécifiques : les conditions pour jouer en catégorie supérieure

## ☐ Enfants catégorie 6 et 7 ans (2018-2017) :

- demande du CTRC auprès du médecin régional ;
- validation de la DTN ;
- possibilité de disputer 15 épreuves sur terrains orange ou vert ;
- présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois et de l'attestation fédérale signée remplie par le DTN.

## ☐ Filles catégorie 9 ans pour jouer jusqu'en catégorie 16 ans :

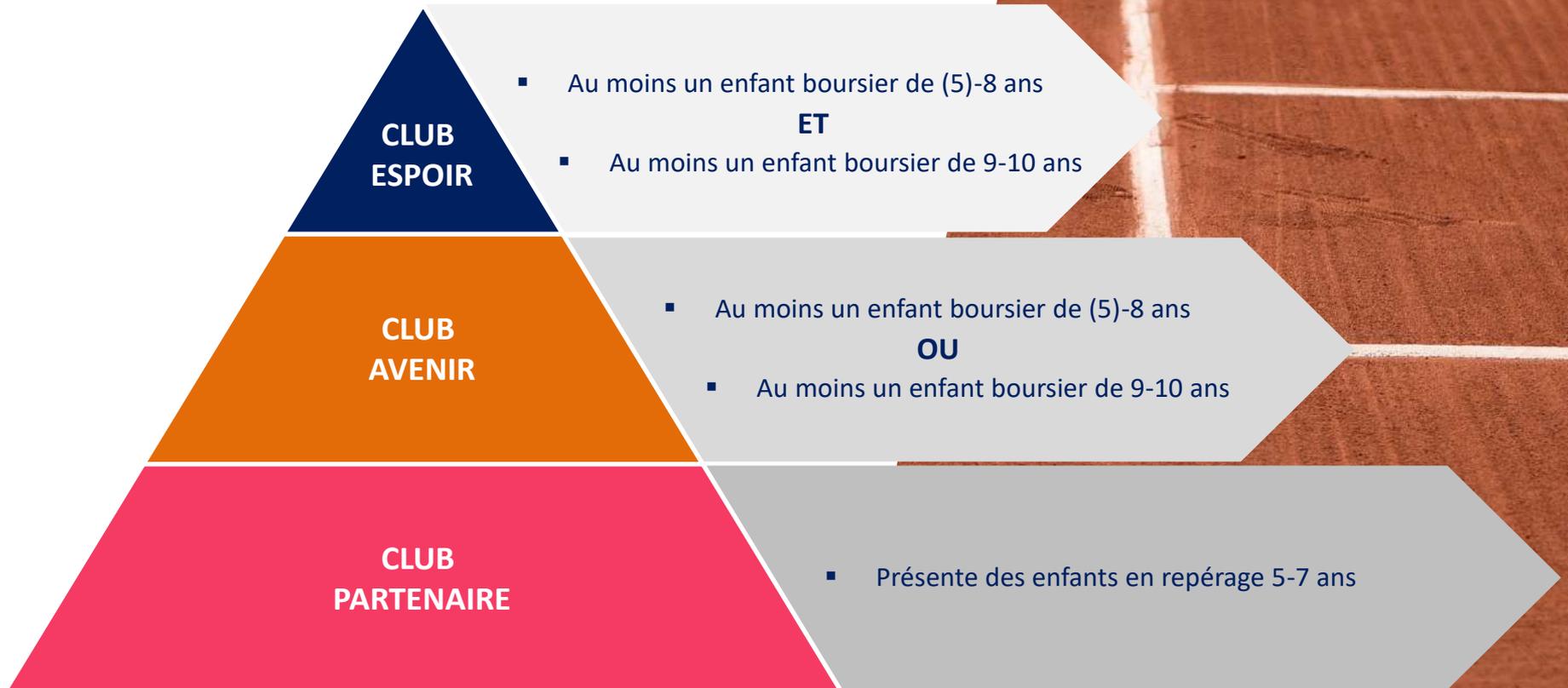
- être classée à 30/3 et concernées par les épreuves nationales ;
- validation du CTRC et Médecin régional ;
- présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 1 an et de l'attestation fédérale signée par le DTN.

## ☐ Filles catégorie 10 ans pour jouer jusqu'en catégorie seniors :

- être classée à 30/3 et concernées par les épreuves nationales ;
- validation du CTRC et Médecin régional ;
- présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 1 an et de l'attestation fédérale signée par le CTR et le médecin régional.

Pas d'inscription en ligne via TENUP  
mais directement auprès du Juge-Arbitre

## Proposition pour la labellisation des clubs : pyramide et conditions

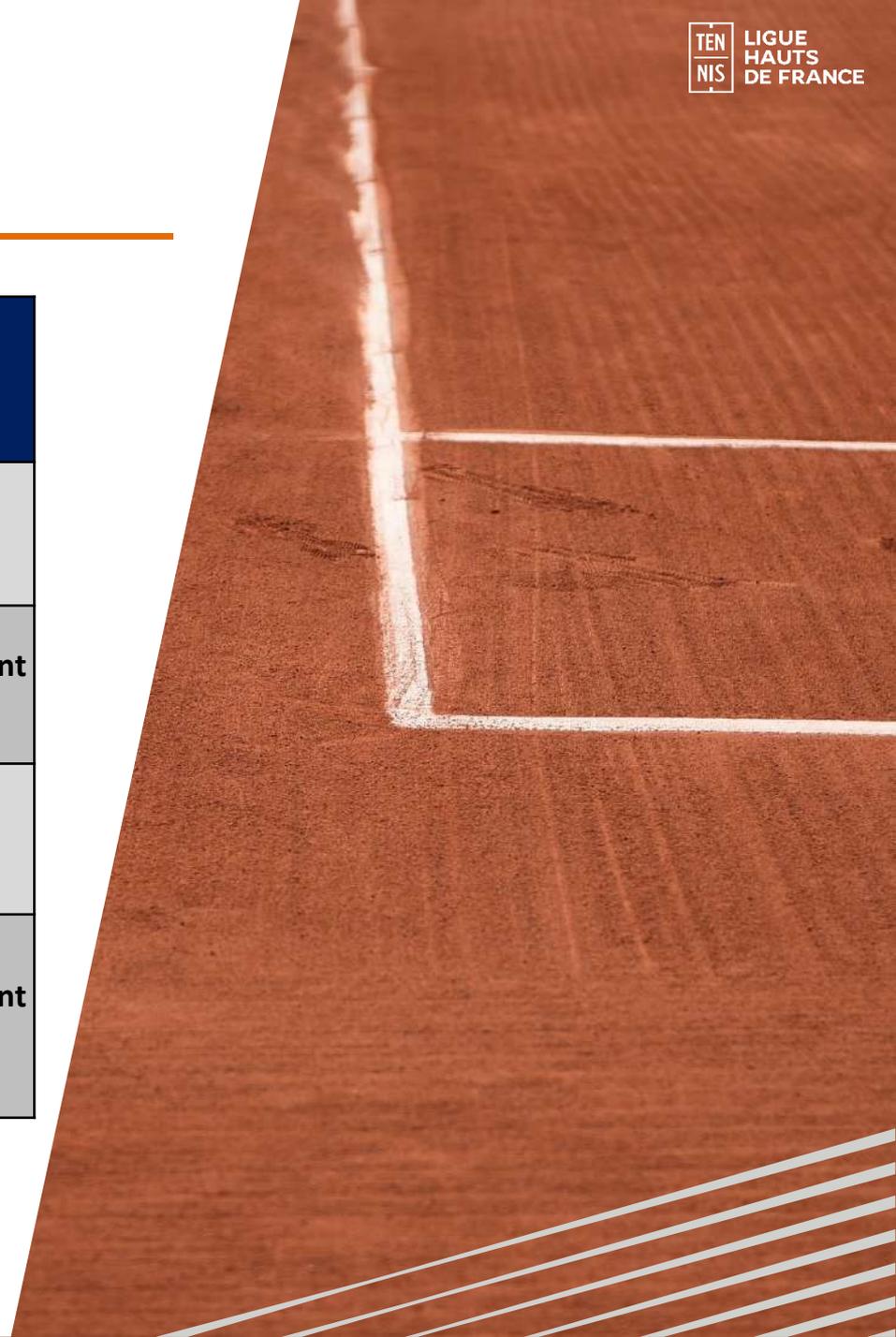


## Proposition pour la labellisation des clubs : conditions de labellisation et aides financières

<i>Profil du club</i>	<i>Conditions de labellisation</i>	<i>Label</i>	<i>Aide financière</i>
<b>CLUB ESPOIR</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Au moins un enfant boursier de (5)-8 ans <b>ET</b> au moins un enfant boursier de 9-10 ans</li> <li>Mise en place des modalités de structuration 4-7 ans et 8-10 ans</li> </ol>	Ligue + Comité	<b>Label ESPOIR = 1000 €</b>  (250 € par Comité Départemental + 750 € par la Ligue)
<b>CLUB AVENIR</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Au moins un enfant boursier de (5)-8 ans <b>OU</b> au moins un enfant boursier de 9-10 ans</li> <li>Mise en place des modalités de structuration 4-7 ans et 8-10 ans</li> </ol>	Ligue + Comité	<b>Label AVENIR = 500€</b>  (250 € par Comité Départemental + 250 € par Ligue)
<b>CLUB PARTENAIRE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Présente des enfants en repérage 5-7 ans</li> <li>Mise en place des modalités de structuration Galaxie Team 4-7 ans</li> </ol>	Ligue + Comité	/

## Aides financières à l'entraînement du joueur

Âge	Aide à l'entraînement par joueur (Ligue)
5 ans	Suivi individualisé à construire entre l'enseignant de club et le CST
6 ans	Suivi individualisé à construire entre l'enseignant de club et le CST
7/8 ans	Suivi individualisé à construire entre l'enseignant de club et le CST
9/10 ans	Suivi individualisé à construire entre l'enseignant de club et le CST



## Structuration et progression des clubs : modalités et objectifs

### ☐ Modalités principales de structuration :

1. Modalités de structuration de la pratique en Galaxie team 4-7 ans et 8-10 ans (cf. fiches modalités structuration du club)
2. Organisation d'un « Circuit Découverte mes 1ers pas en match 5-9 ans » (ou une compétition Galaxie 6-8ans non homologuée)
3. Organisation d'une compétition homologuée « Circuit 10 ans et moins » (orange minimum ou orange et vert)
4. Tournoi interne homologué 8-12 ans / Compétition Libre dans le club
5. Présentation d'enfant(s) lors des « Journée de repérage (5) 6-7 ans »

### ☐ Objectifs de progression pour le club :

1. % de compétiteurs (un match mini/an) 12 ans et moins (chiffres FFT > effectif début de saison) : tendre vers objectifs fédéraux (objectif 30% en U12 pour 2023)
2. Progression niveaux de jeu (mise à jour des couleurs, classements)
3. Participation des enseignants de club aux formations continues

## Objectifs de labellisation (par département) : saison 2023 / 2024

---

### ❑ Objectif de 10 %

- ❖ Nord : 192 clubs → 20 clubs
- ❖ Oise : 93 clubs → 10 clubs
- ❖ Pas-de-Calais : 93 clubs → 10 clubs
- ❖ Somme : 66 clubs → 7 clubs
- ❖ Aisne : 48 clubs → 5 clubs